

FICHE d'INSCRIPTION AUX TEMPS d'ACTIVITE PERISCOLAIRE

Année scolaire 2017 – 2018

MERCI DE REMPLIR UNE FICHE PAR ENFANT

Vous voudrez bien en remplissant ce questionnaire, inscrire chacun de vos enfants scolarisés à l'école du Moulin aux Temps d'Activité Péri-scolaire (une inscription par enfant)

I. COORDONNEES

A. Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

B. Personnes responsables

Nom et prénom du responsable :

Téléphone (portable de préférence) :

Téléphone (travail) :

Adresse :

E-mail (obligatoire¹):

Nom et prénom du responsable (en cas d'autorité parentale partagée)²

¹ Nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer votre mail car des informations relatives à l'organisation des Temps d'Activités Péri-scolaires peuvent vous être communiquées par mail.

² En cas de séparation et de garde alternée, vous voudrez bien remplir obligatoirement cette rubrique

Adresse :

E-mail (obligatoire):

Téléphone (portable de préférence) :

Téléphone (travail) :

Personne(s) autorisée à venir chercher l'enfant :

1. Nom, prénom, téléphone :

2. Nom, prénom, téléphone :

3. Nom, prénom, téléphone :

II. TRANSPORT

Quel est le car que votre enfant prend habituellement (cocher la réponse) ?

- Car de Montmerle (bleu)
- Car de Cuisiat (orange)
- Car de Pressiat, Courmangoux (vert)
- Mon enfant ne prend jamais le car

Commentaire ou précisions :

.....

.....

.....

.....

.....

III. SCOLARISATION

Quelle est la classe de votre enfant à la rentrée scolaire 2017 – 2018 (cocher la classe concernée) ?

- Petite section
- Grande section
- Moyenne section
- CP
- CE1
- CE2
- CM1
- CM2

IV. TEMPS d'ACTIVITE PERISCOLAIRE

Jour(s) de participation aux temps d'activité périscolaire (cocher les réponses).
L'inscription se fait à l'année.

- Mardi de 15h30 à 16h30 (à défaut, vous possédez une solution de prise en charge de votre enfant)
- Jeudi de 15h30 à 16h30 (à défaut, vous possédez une solution de prise en charge de votre enfant)

V. SUITE DE LA JOURNEE APRES LE TEMPS D'ACTIVITE PERISCOLAIRE (cocher les réponses – une réponse par proposition correspondant à la situation la plus habituelle)

Après le temps d'activité du mardi, mon enfant...

- Sera pris en charge à la sortie de l'école
- Ira à la garderie périscolaire
- Prendra le car
- Rentrera seul

Après le temps d'activité du jeudi, mon enfant...

- Sera pris en charge à la sortie de l'école
- Ira à la garderie périscolaire
- Prendra le car
- Rentrera seul

Commentaire ou précisions :

.....
.....
.....
.....

VI. SUITE DE LA JOURNEE APRES L'ECOLE, LE LUNDI, LE MERCREDI et LE VENDREDI (cocher les réponses – une réponse par proposition correspondant à la situation la plus habituelle)

• **Le lundi, mon enfant...**

- Sera pris en charge à la sortie de l'école par un membre de la famille, une personne de confiance
- Ira à la garderie périscolaire
- Prendra le car
- Rentrera seul

• **Le mercredi, mon enfant...**

- Sera pris en charge à la sortie de l'école par un membre de la famille, une personne de confiance
- Déjeunera à l'accueil de loisirs et participera aux activités du centre
- Mangera à la cantine scolaire et prendra le car à 13h00

Mangera à la cantine scolaire et sera pris en charge à 13h00

- **Le vendredi, mon enfant...**

Sera pris en charge à la sortie de l'école par un membre de la famille, une personne de confiance

Ira à la garderie périscolaire

Prendra le car

Rentrera seul

Le lundi et vendredi, la commune n'organise pas de Temps d'Activités Périscolaires. Votre enfant peut rentrer par le car. Vous pouvez recouvrir aux services de la garderie Périscolaire la Treffortine. Ce service payant vous sera facturé en fonction de la tarification appliquée par cette structure (inscription préalable de votre enfant auprès de la Treffortine).

VII. PARTICIPATION FINANCIERE

Les dépenses liées aux TAP sont couvertes en grande partie par les communes de Val-Revermont et Courmangoux.

Les familles participent au financement des Taps en payant une participation annuelle égale à :

- **35 €** par enfant et par an pour une participation à **une activité Tap** par semaine

- **50 €** par enfant et par an pour une participation à **deux activités Tap** par semaine

TEMPS d'ACTIVITE PERISCOLAIRE – ECOLE DU MOULIN

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2017/2018

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Classe :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

Recommandations utiles (Port de lunettes, d'appareils dentaires ou auditifs, saignements de nez fréquents, problème de comportement de l'enfant...):

.....
.....
.....

PROBLEMES MEDICAUX :

- Asthme
- Allergies à
- Autres :

Vous devrez obligatoirement joindre à cette fiche, un **certificat médical (ou la photocopie d'un PAI)** précisant la **cause** de l'allergie, de l'asthme (ou d'un autre problème médical nécessitant un traitement) les **signes évocateurs** et la **conduite à tenir** (description du traitement (posologie, nom du médicament...)).

Si votre enfant possède une ou des allergies alimentaires bien nous le préciser.

N° de sécurité sociale de rattachement de l'enfant :

Nom, prénom et coordonnées du médecin traitant :

AUTORISATIONS

Nous soussignés,.....responsables légaux de l'enfant.....

- autorisons l'utilisation de photographies ou vidéo représentant mon enfant pour des expositions au sein du groupe scolaire,
- autorisons à faire pratiquer, en cas de nécessité, tous les soins d'urgence rendus nécessaires à l'état de santé de mon enfant

Nous attestons avoir souscrit une assurance pour notre enfant le couvrant lors des activités (responsabilité civile + accident),

Nous nous engageons à signaler tout changement de situation familiale, de domicile ou de téléphone.

Fait à _____ le _____

Signature des Parents